

SICAV AMEN**ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 Mars 2010****AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**
ARRETES AU 31 Mars 2010

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 Mars 2010. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société SICAV AMEN arrêtée au 31 Mars 2010 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

Les emplois en disponibilités et les dépôts à terme représentent 21,52% de l'actif au 31 Mars 2010, constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 20% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001.

Jelil BOURAOUI

Tunis, le 28 Avril 2010

Bilan arrêté au 31 mars 2010
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/03/2010	31/03/2009	31/12/2009
ACTIF				
Portefeuille-titres		95 748 027	82 008 746	99 227 624
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	6 351 549	3 363 254	8 007 549
Obligations et valeurs assmilées	3.2	89 396 478	78 645 492	91 220 075
Placements monétaires et disponibilités		33 206 791	49 222 063	34 430 054
Placements monétaires	3.3	5 453 544	7 521 704	5 397 731
Disponibilités	3.4	27 753 247	41 700 359	29 032 323
TOTAL ACTIF		128 954 818	131 230 809	133 657 678
PASSIF				
Opérateurs créditeurs		89 567	93 177	87 176
Créditeurs divers		22 735	23 053	21 639
TOTAL PASSIF		112 302	116 230	108 815
Capital	3.5	122 637 263	124 561 792	128 496 699
Sommes capitalisables	3.10	6 205 254	6 552 787	5 052 164
Sommes capitalisables exercices antérieurs		4 829 944	5 110 105	-
Sommes capitalisables de l'exercice en cours		1 375 309	1 442 682	5 052 164
ACTIF NET		128 842 516	131 114 579	133 548 863
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		128 954 818	131 230 809	133 657 678

Etat de résultat arrêté au 31/03/2010
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	Période 01/01/2010 31/03/2010	Période 01/01/2009 31/03/2009	Période 01/01/2009 31/12/2009
Revenus du portefeuille-titres	3.6	1 383 638	1 376 345	4 460 391
Revenus des placements monétaires	3.7	329 190	444 631	1 787 473
Total des revenus de placements		1 712 828	1 820 976	6 247 864
Charges de gestion des placements	3.8	<264 361>	<270 998>	<1 054 680>
Revenus Nets des placements		1 448 467	1 549 978	5 193 184
Autres charges	3.9	<41 133>	<37 701>	<150 478>
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 407 334	1 512 277	5 042 706
Régularisation du résultat d'exploitation		<32 025>	<69 594>	9 458
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		1 375 309	1 442 683	5 052 164
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		32 025	69 594	
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur		<193 217>	<115 641>	
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		<13 970>	<62 197>	15 343
Frais de négociation		-	-	<7 955>
Résultat non distribuable		<207 187>	<177 838>	
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 200 146	1 334 439	5 045 947

Etat de variation de l'actif net
(En Dinars Tunisiens)

	Période 01/01/2010 31/03/2010	Période 01/01/2009 31/03/2009	Exercice clos le 31/12/2009
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 200 146	1 334 439	5 045 947
Résultat d'exploitation	1 407 334	1 512 277	5 042 706
Variation des plus ou moins valeurs potentielles	<193 217>	<115 641>	15 343
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de	<13 970>	<62 197>	<7 955>
Frais de négociation de titres	-	-	<4 147>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<5 906 493>	<8 432 580>	<9 709 804>
Souscriptions			
- Capital	21 458 926	22 256 576	91 070 229
- Régularisation des sommes non distribuables	3 239	3 356	<48 777>
- Régularisation des sommes capitalisables	935 657	1 017 969	5 729 809
Rachat			
- Capital	<27 110 852>	<30 290 515>	<100 413 319>
- Régularisation des sommes non distribuables	<3 562>	<3 282>	55 356
- Régularisation des sommes capitalisables	<1 189 901>	<1 416 684>	<6 103 102>
VARIATION DE L'ACTIF NET	<4 706 346>	<7 098 141>	<4 663 857>
ACTIF NET			
En début de période	133 548 863	138 212 720	138 212 720
En fin de période	128 842 517	131 114 579	133 548 863
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	4 259 226	4 581 629	4 581 629
En fin de période	4 071 884	4 304 401	4 259 226
VALEUR LIQUIDATIVE			
TAUX DE RENDEMENT	3.70%	3.91%	3.94%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2010

1- Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

SICAV AMEN est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31-03-2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-03-2010 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative à cette même date pour les titres SICAV.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de certificats de dépôt et de billets de trésorerie et sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat :**3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-10	% actif Net
Titres Sicav				
Amen Trésor	10 952	1 174 352	1 162 797	0,9
Amen Première	50 995	5 329 520	5 187 517	4,03
Actions cotées				
BT	12	303	1 235	0,00
Total		6 504 175	6 351 549	4,93

3.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le détail de ces valeurs se présente ainsi :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2010	% actif Net
BTA				
BTA110319	3 900	4 035 125	4 044 998	3,14
BTA090215	13 500	14 094 000	14 199 633	11,02
BTA090714	5 700	6 053 400	6 372 139	4,95
BTA11072017	3 000	2 971 875	3 089 048	2,4
BTA14042014	9 200	9 738 200	10 270 540	7,97
BTA150312	4 000	4 000 000	4 008 942	3,11
BTZ111016	2 000	1 245 000	1 331 074	1,03
Total		42 137 600	43 316 374	33,62

Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA. Ces montants se détaillent comme suit :

Date	31/03/2010	31/03/2009		
Montant	44 577	55 956		
Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2010	% actif Net
Obligations				
AB 2001	40 500	1 215 000	1 264 475	0,98
AB 2006	40 000	2 800 000	2 819 488	2,19
AB 2008 TA	40 000	3 733 333	3 900 885	3,03
AB 2009 CA	18 000	1 800 000	1 839 341	1,43
AB 2009 CB	13 000	1 300 000	1 325 958	1,03
AFRICA 2003	3 000	60 000	61 944	0,05
AIL 2005	2 000	40 000	41 306	0,03
AIL 2007	3 800	228 000	231 608	0,18
ATB 2007/1	10 000	900 000	936 680	0,73
TA2	15 000	1 500 000	1 551 996	1,2
TB1	5 000	500 000	519 740	0,4
ATL 2006-1	30 000	2 400 000	2 499 168	1,93
ATL 2007/1	10 000	600 000	618 208	0,48
ATL 2008/1	10 000	800 000	834 872	0,65
ATL 2009/2	10 000	1 000 000	1 021 632	0,79
BH 2007	20 000	2 000 000	2 026 848	1,57
BH 2009	20 000	2 000 000	2 021 136	1,57
BNA 2009	10 000	1 000 000	1 042 488	0,81
BTE 2009	15 000	1 500 000	1 534 176	1,18
BTEI 2004	1 500	60 000	62 015	0,05
BTK 2009 C	10 000	1 000 000	1 003 632	0,78
BTKD 2006	2 500	100 000	101 424	0,08
CIL 2005/1	10 000	600 000	615 560	0,48
CIL 2007/1	15 000	900 000	910 260	0,71
CIL 2007/2	15 000	900 000	904 872	0,7
CIL 2009/1	10 000	1 000 000	1 030 736	0,8
CIL 2009/2	15 000	1 500 000	1 534 992	1,19
CIL 2009/3	10 000	1 000 000	1 007 136	0,78
CIL2003-1	2 000	40 000	41 000	0,03
GL2003-1	3 000	60 000	62 417	0,05
GL2003-2	10 000	200 000	201 312	0,16
MP 05 T/A	6 000	480 000	499 286	0,39
MSB 2003	6 000	240 000	251 251	0,2
PANOBOIS 07	2 000	200 000	210 144	0,16
SELIMA2002	1 000	20 000	20 943	0,02
SIHM 2008TA	6 000	600 000	616 915	0,48
SIHM 2008TB	4 000	400 000	411 277	0,32
STM 2007 TB	5 000	500 000	513 676	0,4
STM 2007 TC	6 000	600 000	616 411	0,48
TLG 2005-1	5 000	100 000	102 380	0,08
TLG 2007-2	15 000	900 000	908 076	0,7
TLG 2008-1	5 200	416 000	432 299	0,33
TLG 2008-2	5 000	400 000	407 124	0,32
TLG 2008-3	5 000	400 000	403 648	0,31
UIB 2009-1 C	50 000	5 000 000	5 165 400	4,01
UNICTOR 2008	10 000	600 000	601 536	0,47
UNIFAC 2006	5 000	200 000	203 476	0,16
UNIFAC05-1B	20 000	400 000	412 080	0,32
UTL 2004	3 000	120 000	120 029	0,09
UTL 2005/1	10 000	600 000	616 848	0,48
Total		44 912 333	46 080 104	35,76
Total obligations et valeurs assimilées		87 049 933	89 396 478	69,38
Total général		93 554 108	95 748 027	74,31

3.3- Placements monétaires :

Les placements monétaires s'élèvent au 31-03-10 à 5 453 544 dinars. Ils sont constitués de certificats de dépôt et de billets de trésoreries dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Désignation	Emetteur	Avaliseur	Echéance	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	% actif Net
Billet de Trésorerie	TUNISIE	TUNISIE	06/06/2010	2 880 285	2 977 120	2,31
Billet de Trésorerie	TUNISIE	TUNISIE	26/06/2010	960 095	990 091	0,77
Billet de Trésorerie	TUNISIE	TUNISIE	19/06/2010	1 440 143	1 486 333	1,15
				5 280 523	5 453 544	4,23

3.4- Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2010 à 27 753 248 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Placements en compte courant à terme	25 000 000	26 142 399(i)	20,29
Avoirs en banque		1 610 848	1,25
Total		27 753 247	21,54

(i): Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Date d'échéance	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	Taux Brut
PLACT 131210	AMEN BANK	13/12/2010	12 000 000	12 706 870	5,67
PLACT 220212	AMEN BANK	22/02/2010	3 000 000	3 011 419	5
PLACT 100311	AMEN BANK	10/03/2011	10 000 000	10 424 110	5
Total			25 000 000	26 142 399	

3.5- Capital :

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2009 au 31/03/2010 s'élève à 4 706 346 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part capital : <5 859 436>

Variation de la part Revenu : 1 153 090

La variation de la part capital s'analyse comme suit :

Capital au 31/12/2009	128 496 699
Souscriptions	21 458 926
Rachats	< 27 110 852>
VDE / actions et titres OPCVM	< 153 557>
VDE / actions cote permanente	932
+/- report sur act. cote permanente	< 860>
+/- report sur titres OPCVM	< 39 731>
+/- value réal. sur emp société	4
+/- value réal. sur titres OPCVM	< 13 975>
Réglu sommes non distribuables (souscriptions)	3 239
Réglu sommes non distribuables (rachat)	< 3 562>
Variation de la part Capital	< 5 859 436>
Capital au 31/03/2010	122 637 263

La variation de la part revenu s'analyse comme suit :

Régularisation du Résultat d'exploitation	<32 025>
Résultat d'exploitation	1 407 334
Régularisation du Résultat ex clos capitalisable	<222 219>
Variation de la part Revenu	1 153 090

La variation du nombre d'actions en circulation s'analyse comme suit :

Nombre d'actions en circulation au 31-12-09	4 259 226
Nombre d'actions souscrites	711 290
Nombre d'actions rachetées	<898 632>
Nombre d'actions en circulation au 31-03-10	4 071 884

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-09	815
Nombre d'actionnaires entrants	35
Nombre d'actionnaires sortants	<59>
Nombre d'actionnaires au 31-03-10	791

3.6- Revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-10 au 31-03-10	Période du 01-01-09 au 31-03-09
Revenus des obligations	821 836	734 873
Revenus des BTNB et BTA	561 803	641 472
Total	1 383 638	1 376 345

3.7- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

	Période du 01-01-10 au 31-03-10	Période du 01-01-09 au 31-03-09
Billets de trésorerie	55 812	89 188
Certificat de dépôt	-	48 491
Placement en compte courant	264 697	306 951
Compte Rémunéré	8 680	-
Total	329 189	444 631

3.8- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre SICAV AMEN, AMEN BANK et AMEN INVEST.

3.9- Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL.

3.10- Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « **sommes capitalisables de la période** » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « **variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation** » et au niveau de la rubrique « **capital** ».